

plan communal de sauvegarde

Date de l'événement : 26-09-2022 **paru dans la presse le 7 nov p12**

Lors de la réunion publique du 26 septembre dernier il a été évoqué le Plan communal de Sauvegarde. Cependant, quelques précisions complémentaires sont utiles à rappeler.

Le PCS est un document d'organisation global de gestion des événements climatiques à risque sur la commune. Il aide à la gestion de ces événements selon leur nature.

Le DICRIM, document d'information communal sur les risques majeurs de notre commune fait mention de 9 risques répertoriés, auxquels il convient d'ajouter le risque de pandémie.

Énumération de ces risques et visualisation du DICRIM.

Les plus importants pour la commune sont, le risque inondation, le risque de feux de forêt et la tempête.

Tournissan a connu 12 inondations, ruissellement et coulées de boues, déclarés en catastrophes naturelles.

* l'objectif du PCS est la préparation à la survenue des risques, afin de savoir ce que chacun doit faire ou ne pas faire dans ces cas et éviter de basculer dans la panique et la crise.

Le Maire et le Conseil Municipal travaillent à la rédaction du PCS en lien avec la Préfecture qui en possède un exemplaire. Les communes ont obligation de le réaliser dès lors qu'elles ont été impactées par un risque majeur.

Des réunions d'information au public doivent être faites tous les deux ans. La population est sollicitée pour s'inscrire comme bénévoles pour seconder les élus des crises.

Le PCS est situé à la mairie, la cellule de crise devant dépêcher, à partir de ce point, les secours et les bénévoles.

La mise à jour du PCS est obligatoire chaque année, Elle consiste en priorité à actualiser l'annuaire des professionnels et des bénévoles.

Ce plan renforce la cartographie des risques et l'organisation à mettre en place par la cellule de crise. Il indique ce que nous devons faire en cas d'alerte. Il explique à quel moment l'alerte doit être déclenchée. et précise comment y répondre.

Il nous prévient quand le risque va subvenir, nous explique la marche à suivre.

*Projection du PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations) Présentation des autres documents relatifs au PCS : - Entretien de la berge et le cours d'eau, - Qu'est ce qu'une inondation, - inondation : les bons réflexes - Pluie inondation : les 8 bons comportements.

Il est conseillé, si l'alerte est publiée de sortir les véhicules de la zone inondable, de monter à l'étage de la maison avec des lampes à piles, de l'eau, une radio qui fonctionne et son portable.

Le débordement est soudain, rapide, violent, mais ne dure pas longtemps, l'eau enfin repart rapidement.